

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 1204/2019
Date: 13 novembre 2019
Direction: Chancellerie d'Etat
N° d'affaire: 2019.STA.1697
Classification: Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de M. le député Kilian Baumann, Suberg, avec effet au 8 novembre 2019.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare



M. **Bruno Martin**, né en 1961, Dorfgasse 63, 2514 Gléresse, inscrit sur la liste 23, Grüne Seeland / Les Verts Seeland, dans le cercle électoral de Bienne-Seeland,

élu au Grand Conseil.

Le présent arrêté sera publié dans les feuilles officielles cantonales.

Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier :
Auer



Destinataire

- Chancellerie d'Etat